

Recherches sociographiques



Martin DUBOIS (dir.), *Architecture contemporaine à Québec : 112 repères urbains*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2002, 172 p.

Jacques Lachapelle

Volume 51, numéro 3, septembre–décembre 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/045488ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/045488ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lachapelle, J. (2010). Compte rendu de [Martin DUBOIS (dir.), *Architecture contemporaine à Québec : 112 repères urbains*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2002, 172 p.] *Recherches sociographiques*, 51(3), 575–576.
<https://doi.org/10.7202/045488ar>

Martin DUBOIS (dir.), *Architecture contemporaine à Québec : 112 repères urbains*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 2002, 172 p.

Ne comprenant que cinq pages d'introduction pour présenter ensuite 112 projets d'architecture, cet ouvrage constitue avant tout un portrait de la production architecturale à Québec depuis 1990, date déterminée par la publication de *Québec monumental, 1890-1990* (NOPPEN, JOBIDON, TRÉPANIÉ, 1990) qui couvrait la période antérieure. À ce titre, il a le mérite de constituer un important travail de cueillette d'informations dans lequel chaque œuvre, accompagnée de photographies, plus rarement de dessins, fait l'objet d'une courte description. Des étudiants en architecture ont participé à la recherche et à la rédaction dans le cadre d'un cours, ce qui représentait sans doute, pour eux, un exercice de synthèse formateur. De par son caractère systématique et sa minutie, le livre constitue un ouvrage de référence actuel et futur pour tous ceux intéressés par l'architecture récente et actuelle.

Toutefois, présenté comme étant un guide, le livre souffre de certaines contradictions. « Rafranchissant » pour l'ancien maire Jean-Paul L'Allier, ni « ouvrage d'histoire », ni « œuvre de critique » comme le précise le directeur de l'École d'architecture, il doit, selon l'auteur, permettre la découverte d'une architecture qui serait « franchement contemporaine ». Or, un guide peut-il se restreindre à la description et à la neutralité ? Peut-il échapper à une visée didactique et ainsi conduire à une meilleure compréhension des œuvres et à leur appréciation ? Au risque de la complaisance, peut-il évacuer l'utilité de l'analyse critique ? Les textes ont beau être spécifiques aux œuvres, le contenu, en effet, est générique. En fait, un tel ouvrage amène, de façon générale à se demander : comment faut-il écrire sur la production actuelle ? Quelle rhétorique et quel système analytique peuvent constituer un métalangage de l'architecture ? Comment rendre justice à l'effort de création et aux intentions des architectes ? Et finalement, pourquoi est-on si frileux, au Québec, d'aborder l'architecture sous un angle critique ?

Le parti choisi relève donc de la description, ce qui dédouble les observations possibles que l'on peut faire sur place ou sur les photos. Même dans cette perspective, un guide ne peut pas mettre sur un pied d'égalité des œuvres médiocres et d'autres excellentes. Il fallait choisir ou discriminer au risque d'un effet de nivellement. En effet, il est notable que ce recueil présente de manière aimable l'ensemble des œuvres. Il y a bien quelques remarques un peu acérées à l'égard de certains projets, mais elles renvoient à la réception de l'œuvre, évitant ainsi d'engager l'auteur. L'exemple de l'Hôtel de Ville de Sainte-Foy est patent. Il devient un cas remarquable d'architecture postmoderne qui a suscité un débat qui, à son tour, a éveillé la « conscience du public en matière d'architecture ». Curieux piédestal. À l'inverse, pour ne nommer qu'un seul cas, le laboratoire Aeterna de Pierre Thibault, qui est une œuvre bien supérieure à la moyenne, ne ressort pas de l'ensemble. Faut-il deviner dans le mot « réussite » en parlant de ce bâtiment une appréciation plus soutenue ? C'est peu. Ajoutons qu'il arrive parfois que le texte soit plus inspiré que l'œuvre qui est présentée. Ne pas rendre justice à la qualité ne rend pas service à la cause de l'architecture.

Au-delà des notices, une explication plus soutenue des enjeux actuels aurait donc contribué à fournir des paramètres généraux de l'appréciation. À moins de la réduire à une question de style, la contemporanéité n'est pas, en soi, un enjeu. À ce propos, il faut noter la remarque en introduction qui oppose architecture contemporaine et patrimoine, et qui rejoint un cliché actuel, fort répandu, qui laisse poindre une lassitude patrimoniale. C'est pourtant un faux débat. Entre la conservation et la création, ce qui importe et qu'il aurait été bien utile d'aborder dans un guide qui procède par découpage géographique, c'est de rendre compte de l'imaginaire des architectes et des qualités des œuvres qui contribuent positivement à l'acte d'édifier la ville d'aujourd'hui.

Jacques LACHAPELLE

*École d'architecture,
Université de Montréal.
jacques.lachapelle@umontreal.ca*

Solange LEFEBVRE (dir.), *Le patrimoine religieux du Québec. Éducation et transmission du sens*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 416 p.

Partons de la toute dernière phrase de l'ouvrage : « Entre nostalgie, malaise et attachement se loge le patrimoine matériel et immatériel du Québec, si riche en significations, à la fois soumis aux œuvres de la mémoire et de l'oubli » (p. 400). Solange Lefebvre, qui a assuré la direction de cette entreprise éditoriale, conclut ainsi un ensemble de contributions auquel ont pris part près d'une trentaine d'auteurs. Suivant des modalités et des registres fort différents, et de façon explicite ou latente, les textes ont pour thème central la relation, sinon entre la « nostalgie » et la « mémoire », du moins entre l'affaiblissement des institutions religieuses traditionnelles et une volonté de conservation. Cette publication résulte d'un colloque organisé en novembre 2006 par la Chaire religion, culture et société (Université de Montréal) en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec (devenue, en 2007, le Conseil du patrimoine religieux).

Sans doute la communauté juive de Montréal, de même qu'une paroisse de l'Église unie et l'Église orthodoxe trouvent-elles place dans l'ouvrage, à la différence notoire des nations autochtones, mais le processus de patrimonialisation y est pour l'essentiel rapporté aux effets de la perte d'emprise de l'Église catholique, dont les biens matériels et immatériels sont ainsi frappés de déshérence et donc d'une possible obsolescence du fait d'un mouvement de désaffiliation qui revêt tous les traits de l'irréversibilité. Dans son introduction, S. Lefebvre met d'emblée l'accent sur « l'extrême urgence que requiert la conservation du patrimoine religieux québécois » (p. 23), avant de souligner que c'est « aussi en tant que mémoire, support et médiation de l'expérience et de la foi religieuse » (p. 24) que ce patrimoine doit être abordé. Associer de la sorte « foi religieuse » et « patrimoine religieux », est-ce laisser entendre, dans une vision prospective et en dépit – ou en raison – de la désaffection qui frappe l'institution au sein de laquelle il s'est développé, que ce patrimoine est appelé à revivre, à continuer d'assumer une mission